
HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

Association loi 1901
94 rue Lafayette
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

SAS MICHEL TUDEL ET ASSOCIÉS

35 avenue de Friedland – 75008 PARIS ♦ 17 – 19 rue Jean Chaptal – 31400 TOULOUSE
Tél. : 06 75 21 52 14 – e-mail : mtudel@mt-audit.com

SAS d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 3 000 euros
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

RCS TOULOUSE 819 733 866 - SIRET 819 733 866 00027 - TVA Intracommunautaire : FR 89 819 733 866

HUMANITÉ ET BIODIVERSITÉ

Association loi 1901
94 rue Lafayette
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'association Humanité et Biodiversité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association Humanité et Biodiversité relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

SAS MICHEL TUDEL ET ASSOCIÉS

35 avenue de Friedland – 75008 PARIS ♦ 17 – 19 rue Jean Chaptal – 31400 TOULOUSE
Tél. : 06 75 21 52 14 – e-mail : mtudel@mt-audit.com

SAS d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 3 000 euros
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

RCS TOULOUSE 819 733 866 - SIRET 819 733 866 00027 - TVA Intracommunautaire : FR 89 819 733 866

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes plus particulièrement attachés à vérifier :

- la correcte affectation des subventions reçues ;
- le nombre de cotisants et le versement de cotisations ;
- la reconnaissance des dons et legs dans les comptes de votre association ;
- les disponibilités et placements ne reposant pas sur des sous-jacents pouvant présenter des risques ;
- le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et

dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 09 mars 2023

Le commissaire aux comptes

MICHEL TUDEL ET ASSOCIÉS

DELPHINE CLERE LETAYF



BILAN

HUMANITE ET BIODIVERSITE

31/12/2022

BILAN 12/2022

BILAN ACTIF

31/12/22

31/12/21

	<i>BRUT</i>	<i>A. & P</i>	<i>NET</i>	<i>NET</i>
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et dév.	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Concessions, brevets ...	12 941	12 941	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immo. incorpo.	0	0	0	0
Avances & acomptes incorpo.	0		0	0
Immobilisations incorporelles	12 941	12 941	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations tech., mat. & outil.	0	0	0	0
Autres immo. corporelles	47 888	38 886	9 002	9 304
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes corpo.	0		0	0
Immobilisations corporelles	47 888	38 886	9 002	9 304
Biens reçus par les legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immo. financières	32 560	0	32 560	32 176
Immobilisations financières	32 560	0	32 560	32 176
TOTAL IMMOBILISATIONS	93 388	51 826	41 562	41 480
COMPTE DE LIAISON	0		0	0
Mat.ières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	46 579	0	46 579	31 589
Marchandises	0	0	0	0
Avances & acomptes s/commandes versés	813		813	400
Clients et comptes rattachés	121 538	0	121 538	115 782
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	0
Autres créances	37 718	0	37 718	39 024
Valeurs mobilières de placement	153	0	153	153
Disponibilités	789 556	0	789 556	800 711
TOTAL ACTIF CIRCULANT	996 357	0	996 357	987 658
Charges constatées d'avance	0		0	0
Charges à rep. s/plusieurs exercices	0		0	0
Primes de remboursement des oblig.	0		0	0
Ecart de conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL	1 089 745	51 826	1 037 918	1 029 138

BILAN PASSIF**31/12/22 31/12/21**

Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Ecart de réévaluation & équiv.	0	0
Réserves		
Réserves statutaires ou contract.	0	0
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	99 401	99 401
Report à nouveau	689 870	393 457
Résultat de l'exercice	-35 429	296 413
Résultat sous contrôle de tiers	0	0
Situation nette	753 842	789 271
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL FONDS PROPRES	753 842	789 271
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	4 110	4 110
TOTAL AUTRES FONDS PR.	4 110	4 110
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
TOTAL PROVISIONS R & C.	0	0
COMPTE DE LIAISON	0	0
Emprunts oblig. convertibles	0	0
Autres emprunts oblig.	0	0
Emprunts & dettes établ. crédit (1)	0	0
Emprunts & dettes finan. divers (2)	0	0
Avances & acomptes s/commandes reçus	0	0
Dettes fournisseurs et cpt.rattachés	37 372	69 903
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	91 113	86 079
Dettes s/immo. et cpt.rattachés	1 362	888
Autres dettes	3 768	38 838
TOTAL DETTES	133 616	195 707
Produits constatés d'avance	146 350	40 050
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	1 037 918	1 029 138

Résultat

HUMANITE ET BIODIVERSITE

31/12/2022

RESULTAT 2022

Exercice 12/2022	Exercice 12/2021	Ecart	Ecart
------------------	------------------	-------	-------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	37 623	43 312	-5 690	-13,1%
Ventes de biens et services			0	
Ventes de biens	5 403	6 589	-1 186	-18,0%
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	0	0	
Ventes de prestations de service	44 600	41 787	2 813	6,7%
<i>dont parrainages</i>	0	0	0	
Produits de tiers financeurs			0	
Concours publics et subventions d'exploitation	285 033	374 500	-89 467	-23,9%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation con	0	0	0	
Ressources liées à la générosité du public			0	
<i>Dons manuels</i>	39 475	59 907	-20 432	-34,1%
<i>Mécénats</i>	119 950	119 850	100	0,1%
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	77 068	219 605	-142 537	-64,9%
Contributions financières	0	0	0	
Reprises sur provisions exploit.	0	5 000	-5 000	-100,0%
Transfert de charges exploit.	0	0	0	
Utilisations des fonds dédiés	0	1 460	-1 460	-100,0%
Autres produits	1 331	9 346	-8 014	-85,8%
Total I	610 483	881 357	-270 874	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	1 167	0	1 167	
Variation de stock march.	-14 990	-31 540	16 550	-52,5%
Achat de matières premières et autres approv.	0	0	0	
Variation de stock mat.	0	0	0	
Autres achats et charges externes	234 226	254 390	-20 163	-7,9%
Aides financières	0	1 250	-1 250	-100,0%
Impôts taxes et versements assimilés	39 679	16 399	23 281	142,0%
Salaires et traitements	275 113	251 601	23 512	9,3%
Charges sociales	99 294	81 177	18 117	22,3%
Dotation amort. sur immobilisations	4 415	3 172	1 243	39,2%
Dotation prov. sur immobilisations	0	0	0	
Dotation sur actif circulant (1)	0	0	0	
Dotation pour risques et charges	0	0	0	
Reports en fonds dédiés	0	0	0	
Autres charges	1 526	5 130	-3 605	-70,3%
Total II	640 431	581 580	58 852	10,1%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-29 949	299 777	-329 725	-110,0%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	1	0	1	
Produits des autres valeurs mobilières	0	0	0	
Autres intérêts et produits assimilés	1 068	386	682	176,5%
Reprise sur provisions financ.	0	0	0	
Transferts de charges financ.	0	0	0	
Différences positives de change	0	0	0	
Produits nets sur cessions de VMP	0	0	0	
Total III	1 069	386	683	176,6%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amort. & prov.	0	0	0	
Intérêts & charges assimilées	0	0	0	
Différences négatives de change	0	0	0	
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0	0	
Total IV	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	1 069	386	683	
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	-28 880	300 163	-329 043	-109,6%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	0	0	0	
Produits except. sur opérations en capital	0	0	0	
Reprises sur provisions excep.	0	0	0	
Transferts de charges excep.	0	0	0	
Total V	0	0	0	

CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	1 675	135	1 540	1140,7%
Charges except. sur opérations en capital	0	0	0	
Dotations except. aux amort. & prov.	0	0	0	
Total VI	1 675	135	1 540	1140,7%
Participation des salariés	0	0	0	
Impôt sur les bénéfices	4 874	3 615	1 259	34,8%
RESULTAT NET	-35 429	296 413	-331 842	-112,0%

Evaluation des contributions : Bénévolat	48 996	60 000	-11 004	-18,3%
Evaluation des contributions : Prestations en nature	0	0	0	
Evaluation des contributions : Dons en nature	0	0	0	
Total des contributions (Produits)	48 996	60 000	-11 004	-18,3%

Emploi des contributions : Secours en nature	0	0	0	
Emploi des contributions : MâD biens	0	0	0	
Emploi des contributions : MâD services	0	0	0	
Emploi des contributions : Personnel bénévole	0	0	0	
Total des contributions (Charges)	0	0	0	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Le résultat de l'exercice 2022 est un déficit de 35 429 € contre un bénéfice de 296 413€ pour l'exercice précédent.

1. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. Objet social et description des actions

L'association a pour objet le renforcement de la perception et de la prise en compte par tous, des synergies et des liens indissociables entre humanité et biodiversité, fondés sur le respect entre les humains et les autres êtres vivants, en particulier les êtres sensibles.

Elle agit notamment pour :

- la préservation de la diversité du vivant et de sa capacité à évoluer, dans toutes ses composantes et à tous les niveaux,
- favoriser l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités, en prenant en compte les dimensions économique et sociale,
- favoriser le développement de la biodiversité et du capital naturel pour les générations actuelles et futures,
- encourager le développement de paysages riches en biodiversité et expression des sociétés humaines,
- contribuer à la reconnaissance d'un droit aux partages équitables des accès aux espaces naturels pour tous, et défendre les droits et intérêts des personnes subissant des nuisances et préjudices liés à la pratique de la chasse,
- inciter à de nouvelles formes de gouvernance et de mobilisation de la société.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à signaler.

1.3. Événements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

À la date d'arrêté des états financiers 2022 de l'association, l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1.4. Référentiel comptable, principes et méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués en respectant les règles de prudence, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables.

Les principes et méthodes retenus pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent ont été reconduits sans modification.

2. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. Ventilation des ressources 2022

Cotisations reçues	37 623
Dons	39 475
Leg et assurance vie	77 068
Prestations	44 600
Ventes de brochures	1 953
Ventes de panneaux Oasis	1 484
Ventes de coffret forêt	1 966
Subventions de projets	285 033
Mécénat	119 950
Produits financiers	1 069
Autres produits	1 331
Total	611 552

Les ressources 2022 (hors produits financiers) ont baissé de 30% par rapport à l'exercice précédent (881 357€ en 2021).

-2 legs et assurances vie d'un montant cumulé de 77 067€.

-Des subventions de projets reçues concernent :

- Une subvention versée par le Ministère de la transition écologique et solidaire (135 K€) dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle 2020-2023 (accompagnement dans la mise en œuvre de politiques dédiées à la biodiversité, portage des enjeux biodiversité au sein de la transition écologique, accompagnement de la mise en œuvre du plan santé PNSE4) ;
- Le renouvellement du mécénat avec le laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (LIFTI) pour 9K
- Une subvention de projets avec l'Office Française pour la biodiversité de 100 200 K pour 2022,
- Du Mécénat d'entreprise pour 119 820€ : Eiffage (40K), ECT (35K), DOMITYS (20K), Paprec (10K), FNE (5 K€)
- Régule comptable d'un PCA de 2020-2021 d'un montant de 40,5K

Les charges ont augmenté de 58K€ par rapport à l'exercice précédent (passant de 581 580€ en 2021 à 640 431€ en 2022) du fait principalement de l'augmentation des dépenses de salaire +40K (création d'un poste de chargée de mission), des charges de TVA avec le recours à des prestations pour la réalisation technique des projets +18K.

1.1 Contribution volontaire en nature

- Valorisation des contributions volontaires – bénévolat

Le total des heures consacrées à l'association par ses bénévoles s'élève à **4426 heures** (en 2021, elles s'élevaient à 6050 heures). La valorisation de ces dernières sur la base du SMIC Brut horaire s'élève à **49K €**.

1.2. Autres informations

L'effectif moyen des salariés de l'exercice s'élève à 6.

2.COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

2.1Etat des immobilisations

	Valeur brute en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles (logiciels...)	12.941	-	-	12.941
Matériel de bureau et informatique, mobilier...	41.079	2.458	-	43.537
Installation générale : armoire, bureaux	2.695	1.654		4.349
Total	56.715	4.112	-	60.827

2.2. Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Sorties de l'exercice	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles (logiciels...)	12.941	0		12.941
Matériel de bureau et informatique, mobilier...	34.226	3.517		37.743
Installation générale : chaudière	244	898		1.142
Total	47.411	4.415		51.826

Les amortissements du poste « matériel de bureau & informatique » sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée de 3 à 5 ans.

2.3. Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant
Clients et comptes rattachés	121.538
Autres créances	37.718

Produits intermédiaires et finis	46.579
Avances et acomptes sur commandes versés	813
Total	206.648

Les créances usagers correspondent aux factures clients enregistrées en 2022 qui seront réglées en 2023. Les autres créances correspondent à d'autres produits afférents à l'exercice 2022 mais encaissés sur 2021.

Etat des dettes	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	37.372
Dettes fiscales et sociales	91.113
Dettes sur immobilisations	1.362
Autres dettes	3.768
Total	133.616

Les échéances des créances et des dettes sont toutes inférieures à 1 an.

Le poste « dettes fournisseurs » comprend :

- des factures et provisions fournisseurs pour 37 372€ comptabilisées sur 2022 mais qui seront réglées en 2023.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend :

- une provision de 24.284€ correspondant au coût des droits acquis des salariés au titre des congés payés ainsi qu'aux charges sociales afférentes.
- le montant des sommes dues aux organismes sociaux au titre des cotisations sociales du 4ème trimestre 2022, soit 12.099 €,
- le montant des sommes dues aux impôts au titre du prélèvement à la source, de la TVA, de la cotisation foncière des entreprises et des impôts sur le bénéfice, soit 7.919€ ainsi que les sommes dues au titre de la formation professionnelle pour 4.960€.

2.4. Evaluation des stocks et en-cours

Sont retenus les produits finis à vendre sur le site internet, à savoir les panneaux Oasis Nature « ici, on préserve la biodiversité » et « ici on ne chasse pas », ou « ici chasse interdite », ainsi que les nouvelles brochures « guide Oasis Nature : végétalisons notre balcon », coffret jeu « les petites mains de la forêt », et le DVD « La terre vue du cœur » et ont été écartés les revues, dont le produit des ventes ne représente qu'une partie très faible (moins de 1%)

2.5. Disponibilités

Au 31 décembre 2022, les comptes bancaires présentent les soldes suivants :

Caisse Epargne :	37.484,00 euros
Crédit Coopératif :	673.079,24 euros
Livret A :	78.727,30 euros
Caisse :	265.75 euros

Les intérêts 2022 sur le livret A sont de 1069€. Ils sont crédités sur le compte au 31 décembre 2021.

A noter, l'existence de valeurs mobilières de placement (152.50 €) sous forme de parts sociales prises lors de l'ouverture du compte bancaire au Crédit Coopératif.

2.6. Fonds dédiés

- Somme inscrite à la clôture de l'exercice en fonds dédiés : 4110 € (à l'ouverture de l'exercice, ce montant était de 5570€).
- Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	à la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux exercices
Contributions financières d'autres organismes Matériel communication et vie associative	4 110					4 110	
Total	4 110					4 110	

- Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

3. Tableau de variation des fonds propres associatifs

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	99 401				99 401
Report à nouveau	393 457	296 413			689 870
Excédent ou déficit de l'exercice	296 413	-296 413	-35 429		-35 429
Situation nette	789 271		-35 429		753 842

Fonds propres consomptibles					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	789 271				753 842

Compte de résultat par origine et par destination 2022

A- produits et charges par origine et destination	exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
produits par origine				
1-produits liés à la générosité du public	274 115	274 115	442 674	442 674
1.1 cotisation sans contrepartie	37 622	37 622	43 312	43 312
1.2 dons, legs et mécénat	236 493	236 493	399 362	399 362
dons manuels	39 475	39 475	59 907	59 907
legs, donation et assurance vie	77 068	77 068	219 605	219 605
mécénat	119 950	119 950	119 850	119 850
1.3 autres produits liés à la générosité du public				
2- produits non liés à la générosité du public	52 403	0	58 107	
2.1 cotisations avec contrepartie				
2.2 parrainage des entreprises				
2.3 contributions financières sans contrepartie	1 331		9 345	
2.4 autres produits non liés à la générosité du public	51 072		48 762	
3- subventions et autres concours publics	285 033		374 500	
4- reprises sur provisions et dépréciations			5 000	
5- Utilisations des fonds dédiés antérieurs			1 460	1 460

TOTAL	611 551	274 115	881 741	444 134
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------

chargés par destination	610 662	610 662	427 969	427 969
1- Missions sociales	610 662	610 662	427 969	427 969
1.1 réalisées en France				
actions réalisées par l'organisme	610 662	610 662	427 969	427 969
versement à un organisme central				
ou à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	1 714	1 714	5 847	5 847
2.1 frais d'appel à la générosité du public			5 161	5 161
2.2 frais de recherche d'autres ressources	1 714	1 714	686	686
3. frais de fonctionnement	28 203		142 634	
4. dotations aux provisions et dépréciations	1 526		5 265	
5. impôt sur les bénéfices	4 874		3 615	
TOTAL	646 979	612 376	585 330	433 816

- 35 428

296 411

B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	dont générosité du	TOTAL	dont générosité du
produits par origine				
1- contributions volontaires liées à la générosité du public				
bénévolat	48996	48996	60000	60000
prestation en nature				
dons en nature				
2- contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3- concours publics en nature				
prestations en natures				
dons en nature				
TOTAL	48996	48996	60000	60000

chargés par destination				
1- contributions volontaires aux missions sociales réalisées en France	44096	44096	55000	55000
2- contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. contributions volontaires au fonctionnement	4900	4900	5000	5000
prestations en nature				
dons en nature				
TOTAL	48996	48996	60000	60000

**RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION
EXERCICE 2022**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	missions sociales réalisées en France (1)		Frais de recherche de fonds		frais de fonctionnement (4)	dotation aux provisions (5)	impôt sur les bénéfices	TOTAL	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	par l'organisme	versements à d'autres organismes	générosité du public (2)	autres ressources (3)					
Achats de marchandises								0	0
Variation de stock march.								0	0
Achat de matières premières et autres approv.								0	0
Variation de stock mat.	-11 992				-2 998			-14 990	-14 990
Autres achats et charges externes	215 455				19 938			235 393	235 393
Aides financières								0	0
Impôts taxes et versements assimilés	31 743				7 936			39 679	39 679
Salaires et traitements	370 674			1 714	2 019			374 407	374 407
Charges sociales									
Dotation amort. sur immobilisations	3 532				883			4 415	4 415
Dotation prov. sur immobilisations								0	0
Dotation sur actif circulant (1)								0	0
Dotation pour risques et charges								0	0
Report en fonds dédiés								0	0
Autres charges					1 526			1 526	1 526
CHARGES FINANCIERES								0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 250				425			1 675	1 675
Participation des salariés								0	0
Impôt sur les bénéfices							4 874	4 874	4 874
	610 662		0	1 714	29 729	0	4 874	646 979	646 979

1

(1) Les rubriques relatives aux missions sociales comprennent les charges engagées par l'entité pour la réalisation de ces missions et qui ont vocation à disparaître si elle cesse. Ces charges comprennent les coûts directement liés aux activités et services rendus pour réaliser ces missions, tels que les frais de personnel directs, les fournitures et services extérieurs engagés pour réaliser les missions. Elles comprennent également les coûts indirects qui sont engagés pour réaliser les activités et services rendus au titre des missions sociales. Ces coûts sont ceux qui sont mis en oeuvre spécifiquement pour la réalisation d'un ou plusieurs missions sociales

(2) La rubrique "Frais d'appel à la générosité du public" comprend les charges engagées par l'entité dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action. Sont visés notamment les frais d'appel à dons, les frais de traitement des dons, legs, etc., les frais liés aux fichiers des donateurs ou de mécènes, les frais d'appel à bénévolat, etc.

(3) La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées

(4) La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité (communication, ressources humaines, comptabilité et gestion financière, moyens généraux, etc.). Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de dons sont affectées aux missions correspondantes.

(5) La part des dotations aux provisions et dépréciations relative à la générosité du public (relatives à des legs, des donations avec charges, etc.) ainsi que le report en fonds dédiés figurent dans le CROD. Les dotations aux amortissements constituent des charges définitives ventilées dans les différentes rubriques

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)
EXERCICE 2022**

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	N-1
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	610 663	427 969	1.1 Cotisations sans contrepartie	37 622	43 312
- Actions réalisées directement			1.2 Dons, legs et mécénats	236 493	399 362
Préservation de la biodiversité dans les territoires	149 412	141 638	Dons	39 475	59 907
Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité	98 452	61 480	Leg, donations et assurances-vie	77 068	219 605
Réseau des Oasis Nature	46 761	11 690	Mécénat	119 950	119 850
Sensibilisation à la biodiversité	77 316	98 758	1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Vie associative	238 722	114 403			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 714	5 847			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		5 847			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	1 714				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	612 377	433 816	TOTAL DES RESSOURCES	274 115	442 674
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2- REPRISE SUR PROVISIONS & DEPRECIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		1 460
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		10 318	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXE	-338 262	
TOTAL GENERAL	612 377	444 134	TOTAL GENERAL	612 377	444 134
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	-	-

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	48 996	60 000	Bénévolat	48 996	60 000
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	48 996	60 000	Total	48 996	60 000

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC EN 2022

Cette annexe est un complément d'information destinée à éclairer le compte emploi des ressources collectées auprès du public et uniquement. Les fonds privés et les subventions et autres concours publics ne figurent plus dans le CER.

1. Emplois par destination

1.1. Missions sociales

Les principales actions réalisées par Humanité et Biodiversité, et conformes à l'objet statutaire de l'association, sont réparties comme suit :

- **Préservation de la biodiversité dans les territoires**

Il s'agit de nos actions de préservation de la biodiversité en lien avec les politiques d'aménagement du territoire (trame verte et bleue, urbanisme...), ou les politiques sectorielles ayant des impacts sur la nature (agriculture, infrastructures...) mais aussi nos actions de protection dédiées à la faune ou la flore et celles sur le dossier chasse (aspects faune et non chasseurs).

- **Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité**

Il s'agit de nos actions concernant les outils transversaux permettant d'améliorer la prise en compte de la biodiversité : suivi de la stratégie nationale biodiversité, participations aux processus de concertation mis en place par les pouvoirs publics, travaux sur les leviers économiques et les instruments de gouvernance.

- **Réseau des Oasis Nature**

Le réseau des Oasis Nature regroupe des espaces gérés par nos adhérents ou des partenaires, sur lesquels sont menés des actions en faveur de la biodiversité par le respect d'une charte de bonnes pratiques (pas de pesticides, aménagement pour la faune, pas de chasse, etc.). Il peut s'agir de balcons, de jardins, de parcs, de bois...

- **Sensibilisation à la biodiversité**

Il s'agit de toutes nos actions de sensibilisation à la biodiversité et ses enjeux : conférences, publications, communication, rencontres...

- **Vie associative**

Il s'agit de l'animation de la vie interne de l'association, échanges, contacts, actions avec nos adhérents...

Les charges spécifiques engagées pour chacune des missions sociales ont été imputées soit directement (campagnes thématiques, édition de documents de communication, frais de site internet, des déplacements ou des frais postaux spécifiques...), soit en fonction d'une répartition basée sur la comptabilité des fiches de temps des salariés de l'association (ces fiches de temps étant ventilées en fonction des différents emplois des rubriques susvisées).

Les coûts indirects répartis de cette façon concernent une partie des frais de bureau : loyers, fournitures, fluide, crédit-bail, entretien-réparation et assurances, une partie des charges externes : honoraires, et sous-traitance, affranchissement/téléphonie/logiciel, frais de recrutement...) et impôts et taxes.

1.2. Frais de recherche de fonds

1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public

Il n'y a pas eu tout au long de l'année des campagnes d'appel à adhésion et de parrainage.

1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés

Ces frais correspondent au coût du temps passé par la directrice pour la recherche de partenariats et de mécénat.

1.3. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont inclus dans chacune des missions sociales.

Ces frais correspondent aux frais d'organisation et de coordination interne et statutaire, secrétariat, comptabilité, gestion du personnel, informatique, frais généraux, frais bancaires, impôts et taxes.

2. Ressources collectées sur 2022

2.1. Ressources collectées auprès du public

1.2.3. Cotisations sans contrepartie

Elles correspondent aux cotisations de nos membres.

1.2.4. Dons, legs et mécénat

Ils correspondent aux dons de nos membres personnes physiques et personnes morales, aux legs et assurance vie ainsi qu'aux dons d'entreprises sous forme de conventions de mécénat : ECT, EIFFAGE, LIFTI, DOMITYS, PAPREC.

1.2.5. Autres produits

Ils sont constitués de frais de repas ou d'affranchissement effectués par les adhérents.

3. Evaluation des contributions volontaires en nature

Le total des heures consacrées à l'association par ses bénévoles s'élève à 4 426 heures et a été valorisé sur la base du SMIC horaire pour 48 k€. Cette valorisation a été affectée directement aux missions sociales et aux frais de fonctionnement, en fonction d'une comptabilité tenue des heures effectuées par les bénévoles.